



ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique atteste que le :

**LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE RECHERCHES AGROALIMENTAIRES,
AGRICOLES ET SUR L'ENVIRONNEMENT "LABOSFORT" RELEVANT DE
L'INSTITUT PRIVE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Sis, 94, rue Allal Ben Abdallah, Casablanca

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/CEI 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'analyses définies dans sa portée d'accréditation **AL 74/2016** annexée à la présente attestation.

Le présent certificat, délivré dans les conditions fixées par la loi 12-06 du 18 Mars 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011 pris pour son application, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des laboratoires, est valable jusqu'au **28 avril 2026**.

Rabat, le 29 avril 2021


Pour Le Ministre de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique
Le Directeur Général du Commerce
Signé : Abdelouahed RAHAL